

## Commune de Letia

### Arrêté du Maire n°2403

#### Etablissant le tableau annuel d'avancement de grade

Madame le Maire de la commune de LETIA,

Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;  
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Compte tenu de l'arrêté en date du 10.03.2021 portant sur les lignes directives de gestion après avis du comité social territorial en date du 18.02.2021

Compte tenu de la délibération en date du 13 avril 2019 relative à la mise en place du taux de promotion applicable au personnel de la collectivité après avis du comité social territorial en date du 17.10.2019,

#### ARRETE

**Article 1er** : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 et établi comme suit :

##### Avancement de grade de : Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

Ordre	Nom/Prénom	Grade actuel	Date d'effet de nomination
01	AUBINEAU Toussaint	Adjoint technique	01/07/2024

##### Avancement de grade de : Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

Ordre	Nom/Prénom	Grade actuel	Date d'effet de nomination
01	ROSSI Antoine	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30/12/2024

**Article 2** : Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522.26 du code général de la fonction publique.

**Article 3** : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché en collectivité.

Fait à Letia, le 30 mai 2024

Le Maire

Angèle CHIAZZINI

Madame le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

**PUBLIÉ LE : 30.05.2024**